

Projet DATASEC - Phase d'étude - Lettre de mission

Constatations et chiffres

Nous constatons que l'ensemble des structures hébergées ont des comportements pour le moins contrastés en matière de sauvegarde des données de gestion : documents et données de messagerie, messages et pièces jointes. Une enquête rapide par courriel a montré que 60% des utilisateurs n'avaient que des sauvegardes très occasionnelles de leurs documents et seulement 10 % une sauvegarde de leurs données de messagerie. Seuls quelques uns ont des sauvegardes régulières ; aucun des sauvegardes automatiques.

L'enquête a également donné la répartition suivante en matière d'outils de messagerie utilisés :

- Microsoft Outlook : 60% des utilisateurs
- Thunderbird : 20% des utilisateurs
- Portable Thunderbird : 10% des utilisateurs
- Webmel du FAI ou autre Webmel : 10 % des utilisateurs

Il est à noter que la messagerie est un outil de gestion fondamental pour les structures du mouvement sportif, de part leur organisation pyramidale, des ligues aux clubs, en passant par les comités départementaux.

Parmi les utilisateurs effectuant des sauvegardes, les supports utilisés sont :

- Clés USB : 70% des utilisateurs
- Disque dur externe : 20% des utilisateurs
- CD/DVD gravés réinscriptible ou non : 10% des utilisateurs

Les utilisateurs travaillent en majorité sur des systèmes Windows : XP-Pro ou Seven, quelques uns sous des distributions Linux (des utilisateurs qui communiquent peu avec les clubs).

Outils à disposition

La MDL dispose d'un serveur FTP documentaire utilisé seulement à 10% de ses importantes capacités disque. L'enquête a montré que l'ensemble des données des structures hébergées occuperaient seulement 40% de l'espace disque disponible.

La préconisation est le recours à des outils libres, éventuellement à des versions temporaires de logiciels payant pour cette phase d'étude.

La mission

La mission comporte deux étapes :

Première étape.

Recensement des lieux de stockage des documents des systèmes utilisés, en fonction des utilisateurs qui travaillent dessus.

Recensement des modes de stockage des données de messagerie (messages et pièces jointes) des outils utilisés et de leurs propres possibilités en matière de sauvegarde (carnets d'adresses, ...).

Ces deux études donneront lieu à un document de synthèse.

Seconde étape.

Maquettage d'une solution de sauvegarde automatisée. Le système devra sauvegarder les documents *de tous les utilisateurs* des postes de travail, ainsi que leurs données de messagerie sur le serveur FTP.

Si des contraintes s'imposent aux utilisateurs

- sur la manière de stocker les documents par exemple ou sur la nécessité de laisser allumer leur PC en fin de journée
- un document de consignes aux utilisateurs devra être rédigé. En aucun cas, les postes ne devront rester allumés la nuit.

Réception

Outre le document de synthèse de l'étude ou le document d'accompagnement de l'utilisateur, la réception cette étude se fera sous forme d'un exposé du fonctionnement de la maquette.

Appel d'offres Projet DATASEC - Phase de réalisation - Cahier des charges

Cet appel d'offre vaut pour l'installation, la validation et la mise en production d'un système de sauvegarde automatisé des données de gestion des associations hébergées dans les bureaux de la Maison des Ligues de Lorraine.

- Installation des services FTP sur un serveur existant
- Mise en place de sauvegardes quotidiennes des données de ce serveur FTP sur un serveur NAS à fournir.
- Mise en place de la solution dans les 80 bureaux des 24 structures hébergées et les bureaux administratifs, sur un maximum de 200 postes de travail.
- Mise en place des procédures de restauration et fourniture d'un guide en ligne intégré à l'intranet.
- Formation des secrétaires de ligues

Intégration dans le réseau de la M2L

La solution de sauvegarde devra s'intégrer dans le réseau sécurisé actuel de la MDL, elle implique donc le respect des périmètres de sécurité du schéma de réseau fourni.

Si cette mise en place implique une modification du paramétrage des éléments actifs constitutif du réseau, ce paramétrage devra respecter les étapes suivantes :

- Sauvegarde préalable des paramétrages de l'ensemble des éléments actifs touchés par ce paramétrage. Remise des fichiers des sauvegardes.
- Paramétrage des éléments actifs
- Sauvegarde des paramétrages des éléments actifs après validation de la solution. Remise des fichiers des sauvegardes.
- Documentation des paramétrages des éléments actifs

Réception

Le prestataire devra démontrer l'efficacité de la solution lors d'une séance de recette devant le directeur de la MDL, l'informaticien et le président du CROSL.

Formation

Le prestataire s'engage à former un maximum de 2 personnes par structures hébergées, sur une durée de 2 heures dans la salle de formation de la M2L. Ceci implique de modifier en conséquence la salle de formation pour la transformer provisoirement en salle incluse dans un périmètre de sécurité de type "ligue". Le support de formation sera laissé à disposition de la M2L.

Attribution du marché

Attribution du marché à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous par ordre d'examen :

1. adéquation aux besoins exprimés par le cahier des charges,
2. qualité du service,
3. prix.